

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2019

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Saint-Priest, le 17 mai 2019 – Biom'up (la « **Société** »), spécialisée dans l'hémostase chirurgicale informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblées générales ordinaire et extraordinaire le vendredi **7 juin 2019 à 10 heures**, au **31 avenue Pierre 1^{er} de Serbie, 75116 Paris**.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à ces Assemblées générales a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°53 du 3 mai 2019 (annonce 1901608).

L'avis de convocation correspondant paraîtra le 22 mai 2019 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans un Journal d'Annonces Légales.

Conformément aux articles R. 225-73-1 et R. 225-83 du Code de commerce, les documents préparatoires et les informations relatives à ces Assemblées générales sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.biomup.com, sous la rubrique « *Documentation / Assemblée générale 2019* ».

Contacts

Biom'up

Directeur administratif et financier Groupe
Jean-Yves Quentel
investisseurs@biomup.com
+33 4 86 57 36 10

MC Services AG

Relations publiques et investisseurs internationaux
Anne Hennecke
anne.hennecke@mc-services.eu
+49 211 529252-22

COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos de Biom'up

Fondée en 2005 et établie à Saint-Priest (France), Biom'up conçoit et commercialise des produits hémostatiques fondés sur des biopolymères brevetés destinés à simplifier la pratique des chirurgiens en chirurgie ouverte, notamment dans les spécialités cardiaques, générales et orthopédiques et en chirurgie laparoscopique. Le produit phare de la Société, HEMOBLAST™ Bellows, et son applicateur laparoscopique sont commercialisés en Europe et aux États Unis.

Depuis sa création, Biom'up a bénéficié du soutien d'investisseurs européens et américains de premier plan, parmi lesquels Bpifrance (notamment le fonds Innobio), Gimv, Lundbeckfond, Athyrium, Financière Arbevel et Invesco, ainsi que de l'ensemble des managers de la Société. Biom'up a réussi son entrée en bourse sur Euronext Paris en levant 42,5 M€ en octobre 2017.

Depuis cette date, la Société a réalisé une augmentation de capital par offre au public de 16 M€ en février 2018 et une augmentation de capital par placement privé de 7,7 M€ en décembre 2018. Elle a également conclu un emprunt obligataire de 25 M€ en mars 2018 auprès d'Athyrium, fonds américain spécialiste des entreprises innovantes du secteur de la santé, porté à 28 M€ en décembre 2018.